



Le Collège Sainte-Anne – Précolaire et Primaire de Dorval Recherche un(e) :

Technicien(ne) en loisirs 35h par semaine sur 200 jours

À Sainte-Anne, nous osons l'école!

Sainte-Anne réunit trois écoles – primaire, secondaire et collégial – centrées sur une même vision éducative. Nous valorisons l'innovation, la créativité et la pédagogie active.

Vous carburez aux nouveaux projets, vous souhaitez sans cesse repousser les limites, le travail d'équipe fait partie de votre ADN?

À Sainte-Anne, tout est possible!

Travailler à Sainte-Anne, c'est évoluer dans une ambiance unique où l'entraide, l'initiative et la technopédagogie seront au cœur de votre enseignement.

Réinventez-vous. Réinventez l'école avec nous!

Description :

L'emploi de technicien en loisirs comporte plus spécifiquement des fonctions d'organisation, d'animation et d'accompagnement des élèves pour la conception, la réalisation et l'évaluation de programmes d'activités en lien avec le projet éducatif et la vision créative et innovatrice du Collège Sainte-Anne.

TÂCHES

1. Élabore les programmes d'activités et l'évaluation des réalisations de la vie scolaire et de la halte scolaire en tenant compte des : mission-vision-valeurs du CSAPP en assure l'application.
2. Assure le respect des lois, des règlements et des diverses mesures s'appliquant à une halte scolaire, notamment en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention, de propreté du matériel et des locaux.
3. Voit au respect du code de vie du fonctionnement de la halte scolaire et des règles de procédure pour l'inscription, la prise de présence, l'accueil des élèves et l'accompagnement jusqu'au départ avec le parent et l'autobus scolaire.
4. Procède à l'inscription des élèves de la halte scolaire ainsi qu'aux activités des journées pédagogiques et des activités parascolaires qu'elle organise et collabore avec les services financiers à la cueillette d'informations.
5. Consigne les informations fournies par les surveillants concernant le comportement des élèves, intervient auprès des élèves et assure les communications avec les parents et la direction.
6. Prépare et anime les réunions de coordination de son service (répartition des tâches, réflexion quant aux services rendus, etc.) et les rencontres d'information à l'intention des parents concernant l'organisation et le fonctionnement de la halte scolaire.
7. Planifie, organise et anime des activités de la halte scolaire auprès des élèves lors des journées pédagogiques.
8. Planifie, organise et anime des activités physiques, sociales, culturelles et sportives quotidiennes pour les élèves tout au long de l'année (récréations, halte scolaire, etc).
9. Planifie, organise, anime et réalise des projets spéciaux (accueil, Halloween, Noël, St-Valentin, soirée de la reconnaissance, fêtes de fin d'année, graduations, etc.) et les activités thématiques.
10. Fait le suivi des dépenses liées aux activités selon le budget alloué par son supérieur immédiat.
11. Assure une surveillance auprès des élèves lors des récréations, des diners et de sorties éducatives (respect des règlements et sécurité).
12. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.
13. Participer aux différentes sorties organisées et événements scolaires.
14. Assurer la visibilité du Collège sur les scènes sportives, artistiques, culturelles et scientifiques et des résultats des différentes activités (Site web, réseaux sociaux, Pluriportail, etc.)
15. Assurer les prêts de jeux et d'équipements sportifs pour les récréations et diners.
16. Créer le support audiovisuel lorsque requis (montage vidéo, photos, etc.)
17. Participer à la gestion du dossier du développement durable.
18. Planifier les offres de service des camps de semaines de relâche et des journées pédagogiques.

II. Elle accomplit, au besoin, toute autre tâche connexe relative à la nature du travail dont il est chargée, et ce, conformément à l'entente établie entre l'Employeur et le Syndicat.

Qualifications requises et exigences pour le poste :

Diplôme d'études collégiales, avec champ de spécialisation approprié, ou diplôme/attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Classification pour rémunération :

Technicien(ne) en loisirs

Identique au secteur public – Grille (4214) allant de 23.82\$ à 30.82\$/h

Poste à pouvoir à la rentrée 2022 -2023

35 heures / semaine sur 200 jours

Candidature

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 12 août 2022 à 16 h, à l'attention de Madame Isabelle Touati à rh@sainteanne.ca

*La forme masculine est employée dans le seul but d'alléger le contenu.
À noter que le Collège Sainte-Anne applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.*

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET À L'ÉQUITÉ SALARIALE

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise, Sainte-Anne s'est dotée de programmes et de mesures d'accès à l'égalité pour les membres des minorités visibles et ethniques, les personnes handicapées et les femmes.